

SÉMINAIRE DE RÉDACTION DES DÉCISIONS



Programme

LES 8 ET 9 JUIN 2026 | EN LIGNE (HEURE DE L'EST)

Séminaire de rédaction des décisions

Des décisions claires, accessibles et bien motivées sont essentielles à la crédibilité et à l'efficacité des tribunaux administratifs. Cette formation pratique est indispensable pour les membres des tribunaux qui souhaitent renforcer l'une de leurs compétences les plus importantes : la rédaction de décisions. Apprenez à rédiger des décisions concises, précises et faciles à comprendre, en mettant l'accent sur votre public.

Cette approche pratique a pris de l'ampleur partout au Canada, les décideurs administratifs et les membres de la magistrature adoptant des techniques qui privilégient la clarté et la communication axée sur le lecteur. Que vous soyez nouveau dans votre rôle ou que vous cherchiez à affiner votre style, cette formation vous aidera à rédiger avec confiance, clarté et impact. Ne manquez pas cette occasion d'améliorer votre travail et de mieux servir le public.

Les séances comprennent des présentations, des discussions et des ateliers qui mettent l'accent sur la bonne prose, le langage neutre ainsi que les exigences particulières et les défis de la rédaction de décisions. Une bonne partie de la formation sera axée sur des exercices. Chaque participant bénéficiera des conseils d'un instructeur qui aura lu une de ses décisions avant le séminaire et qui agira comme coach pendant les ateliers.

IMPORTANT : Veuillez noter que pour participer à ce séminaire, vous devez avoir rédigé au moins une décision, car elle sera travaillée pendant les ateliers.

HEURE DE DÉBUT SELON LES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES AU CANADA

HP : 08:00 am	HR : 09:00 am	HC : 10:00 am	HE : 11:00 am	HA : 12:00 pm	HT : 12:30 pm
---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Note: Le fuseau horaire utilisé dans le programme est celui de l'heure de l'Est.

LANGUE ET ACCRÉDITATION

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.

- **Total: 14 h**

Pour les provinces où il y a des heures de professionnalisme :

- **Total: 12 h 30 min**
- **Heures EDI: 1 h 30 min**



CONFÉRENCIER D'HONNEUR
L'honorable John Norris
Juge à la Cour fédérale

Le juge John Norris a été nommé à la Cour fédérale en 2018. Avant sa nomination, il a pratiqué en droit criminel, en droit constitutionnel et en droit de la sécurité nationale et il a plaidé devant les tribunaux de première instance et d'appel. Il est intervenu en qualité d'amicus curiae dans plusieurs affaires de sécurité nationale devant les cours fédérales. Le juge Norris contribue fréquemment à des programmes de formation continue, il est l'auteur de plusieurs articles de doctrine et il a été rédacteur adjoint du Canadian Rights Reporter pendant de nombreuses années.

Credit photo : Balfour

CONFÉRENCIERS ET FACILITATEURS POUR LES ATELIERS

- **Ève Bédard**, avocate et vulgarisatrice juridique, Éducaloi (Montréal, Qc)
- **Krista Bridge**, autrice et professeure, Humber College (Toronto, Ont.)
- **Mary Elizabeth Leighton**, professeure, Département d'anglais, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- **Kathleen MacManus**, Membre de la Commission de réglementation et d'appel de la Nouvelle-Écosse (Halifax, N.-É.)
- **Caroline Mandell**, consultante en communication juridique (Toronto, Ont.)
- **Virginia McRae**, ancienne codirectrice, Académie de rédaction juridique, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- **Craig Patterson**, formateur et consultant en rédaction juridique (Toronto, Ont.)
- **Élisabeth Routhier**, experte en design d'information juridique et directrice des projets spéciaux, ICAJ (Montréal, Qc)
- **Cheryl Suzack**, professeure d'études autochtones et amérindiennes à l'Université de Californie (Berkeley, Californie)

10H45–10H55
(Heure de l'est)

Connexion – Attente de l'ouverture du programme

10H55–11H

Mot de bienvenue et accueil

11H–12H

Séance : De bon motifs

Conférencier :

- *L'honorable John Norris, juge à la Cour fédérale (Ottawa, Ont.)*

12H–13H

Séance : Qu'est-ce que l'approche par questions en litige?

La structure : éléments essentiels; Déterminer la question fondamentale; Déterminer les questions en litige; Comment rédiger vos questions

Conférencière :

- *Virginia McRae, ancienne codirectrice, Académie de rédaction juridique, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)*

13H–14H

Dîner / Pause santé

14H–15H

Ateliers en groupe : La structure axée sur les questions en litige

Déterminer la question fondamentale

15H–15H45

Séance : L'aperçu et la conclusion d'abord

L'aperçu; Le contexte; La conclusion d'abord; Le contexte avant les détails; Les titres

Conférencière :

- *Caroline Mandell, consultante en communication juridique (Toronto, Ont.)*

15H45–17H

Ateliers en groupe

Rédaction de l'aperçu

10H45–11H
(Heure de l'est)

Connexion – Attente de l'ouverture du programme

11H–12H

Séance : Clarifier l'organisation de votre décision

Conférencière :

- Ève Bédard, avocate et vulgarisatrice juridique, Éducaloi (Montréal, Qc)

12H–13H

Ateliers en groupe

Choisir les faits, la preuve et le droit applicable pour chaque question

13H–13H45

Dîner / Pause santé

13H45–14H45

Séance : Rédiger clairement [Groupes francophones seulement]

Les phrases et les mots; Réviser les phrases et les paragraphes

Conférencière :

- Élisabeth Routhier, experte en design d'information juridique et directrice des projets spéciaux à l'ICAJ (Montréal, Qc)

14H45–16H30

Ateliers en groupe : Ateliers sur la rédaction claire et la révision

(Pause durant l'atelier)

16H30–16H45

Questions-réponses et points à retenir

Conférenciers :

- Ève Bédard, avocate et vulgarisatrice juridique, Éducaloi (Montréal, Qc)
- Krista Bridge, autrice et professeure, Humber College (Toronto, Ont.)
- Mary Elizabeth Leighton, professeure, Département d'anglais, Université de Victoria (Victoria, C.-B.)
- Kathleen MacManus, Membre de la Commission de réglementation et d'appel de la Nouvelle-Écosse (Halifax, N.-É.)
- Caroline Mandell, consultante en communication juridique (Toronto, Ont.)
- Virginia McRae, ancienne codirectrice, Académie de rédaction juridique, Université d'Ottawa (Ottawa, Ont.)
- Craig Patterson, formateur et consultant en rédaction juridique (Toronto, Ont.)
- Élisabeth Routhier, experte en design d'information juridique et directrice des projets spéciaux, ICAJ (Montréal, Qc)
- Cheryl Suzack, professeure d'études autochtones et amérindiennes à l'Université de Californie (Berkeley, Californie)

DES DÉCENNIES D'EXCELLENCE

L'ICAJ EN 2026

L'ICAJ marque plus de 50 ans de leadership dans l'avancement de l'administration de la justice au Canada. Depuis 1974, l'Institut canadien d'administration de la justice rassemble des professionnels du droit par le biais de ses événements annuels, de ses webinaires et de ses publications, touchant ainsi un public diversifié et influent.

NOTRE MISSION

Promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

COMMUNAUTÉ

JUGES, AVOCATS,
RÉDACTEURS
LÉGISLATIFS, AINÉS
AUTOCHTONES,
UNIVERSITAIRES,
DÉCIDEURS POLITIQUES,
TRAVAILLEURS SOCIAUX,
FORCES DE L'ORDRE, ETC.

Rejoignez-nous
pour façonner
l'avenir de la
justice.

+2 500



+13 000
Abonnés



Membres

PROGRAMMES



+2 000

Participants aux différents programmes
judiciaires et non judiciaires



+300

Intervenants
et experts



+30

Programmes (présentiel et virtuel)

CONFÉRENCES, SYMPOSIUM, TABLES RONDES,
SOMMETS, SÉMINAIRES SPÉCIALISÉS,
COLLOQUES, WEBINAIRES, FORMATIONS SUR
MESURE, ETC.

INDÉPENDANTE & PANCANADIENNE



L'ICAJ est une organisation
pluridisciplinaire, indépendante,
pancanadienne et sans but lucratif.

EN TOUTE JUSTICE

Une chaîne de balados pour
explorer les pistes d'amélioration
de l'administration de la justice au
Canada.



57 833

Téléchargement
des épisodes



**#CLAWBIES
2023**

Prix du meilleur
podcast

BLOGUE



+140

Articles et
analyses
d'experts pour
contribuer à une
justice plus
efficace.



WWW.CIAJ-ICAJ.CA

Une justice à semer

Imaginez un espace où des solutions concrètes émergent pour relever les défis complexes de notre système de justice canadien. Voilà ce qu'incarne l'Institut canadien d'administration de la justice (ICAJ).

Fondé en 1974, l'ICAJ a pour mission de promouvoir l'excellence en justice en favorisant l'acquisition de connaissances, la formation et l'échange d'idées.

L'ICAJ agit comme une courroie de transmission. En tant qu'organisation indépendante et sans but lucratif, nous rassemblons les individus et les institutions issues de différentes expertises (juges, avocats, universitaires, décideurs politiques, mais aussi travailleurs sociaux, forces de l'ordre, citoyens engagés, etc.) pour améliorer l'administration de la justice dans tout le Canada. Notre approche pluridisciplinaire nous permet de briser les silos et mobiliser des perspectives variées sur un large éventail de secteurs et d'aborder des enjeux fondamentaux en profondeur. C'est ensemble que nous élaborons des solutions concrètes et adaptées aux besoins réels des Canadiens.

Nous sommes bien plus qu'un organisateur d'événements : nous sommes un moteur de changement. À l'ICAJ, nous construisons des ponts là où il n'y en avait pas, pour que le système de justice reflète la complexité, la diversité et les aspirations de notre société.

Rejoignez l'ICAJ : développez-vous, façonnez un monde meilleur et faites la différence.

En devenant membre de l'ICAJ, vous vous joignez à une communauté engagée dans la transformation de la justice. Ensemble, nous avons le pouvoir d'influencer les politiques, d'améliorer l'accès à la justice et de bâtir un système plus équitable. Joignez-vous à nous dès aujourd'hui pour participer à ce changement essentiel.

REJOIGNEZ L'ICAJ

Contactez-nous

N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir plus d'informations sur notre organisation, les avantages de l'adhésion et la manière dont vous pouvez nous aider dans notre mission.

Institut Canadien d'Administration de la Justice
5950, Chemin de la Côte-des-Neiges, Bureau 485
Montréal, H3S 1Z6, Québec, Canada
Tél: 514 -731-2855
Courriel: icaj@ciaj-icaj.ca

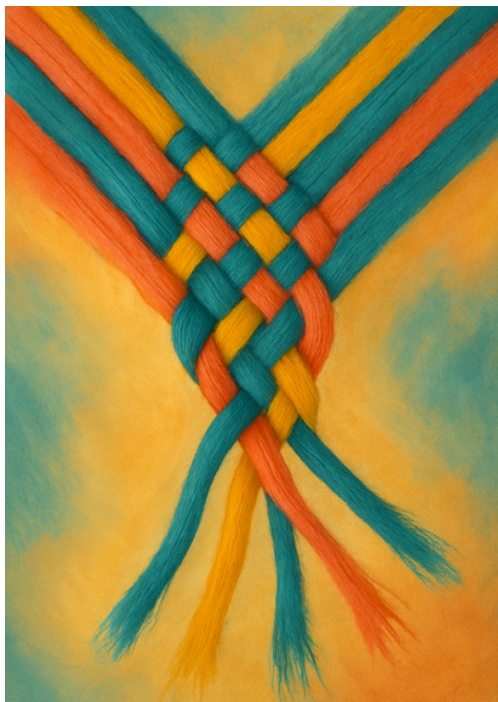


À PROPOS DE L'ICAJ

27-28 OCTOBRE 2026 | OTTAWA, ONT.

50e conférence annuelle

Repenser le droit et la justice à travers les approches réparatrices



Cette conférence explore le rôle croissant des approches réparatrices dans la redéfinition du droit et de la justice, au-delà des modèles traditionnellement punitifs. Elle examine comment les principes de la justice réparatrice peuvent transformer la manière dont les torts sont reconnus, la responsabilité est assumée et les relations sont réparées, dans des contextes variés – droit criminel, familial, administratif et communautaire.

À travers des séances pratiques, des études de cas et des exemples concrets, les participantes et participants découvriront des outils émergents et des expériences de terrain, tout en réfléchissant à l'évolution du rôle des acteurs du système de justice dans la mise en œuvre de changements durables. La conférence met en lumière des pistes concrètes vers un système de justice plus inclusif, plus humain et digne de confiance.

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.

29-30 MARS 2027 | TORONTO, ONT.

Conférence : L'intelligence artificielle et le droit



L'ICAJ organisera une **conférence nationale sur l'intelligence artificielle et la justice**. Cet événement s'appuiera sur les réflexions issues des tables rondes tenues en 2026, enrichies des perspectives des divers intervenants consultés. Il visera à **formuler des recommandations concrètes pour encadrer l'usage de l'IA dans le système de justice canadien**.

Cette conférence constituera **une occasion unique de dresser un état des lieux, de partager les bonnes pratiques, de mettre en lumière les zones d'ombre et d'explorer des pistes d'avenir** compatibles avec les valeurs fondamentales du système de justice. Elle pourra également **contribuer à l'élaboration d'un cadre de référence pancanadien sur les enjeux éthiques, juridiques et techniques** soulevés par l'IA.

Programme bilingue avec interprétation simultanée.

La participation à ce programme est approuvée, conformément à l'article 41(1) de la *Loi sur les juges*.